

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration

Séance du 15 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le 15 juillet à dix-huit heures 30, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni à la majorité des membres en exercice, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Carine LE NAOUR, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Nombre de votants : 9

Membres présents : Mesdames et Messieurs René LE BARON, Carine LE NAOUR, Maryse CLEREN, Valérie KERGOURLAY, Patrice LE FLOC'H, Alice COTTEN, Anne-Marie LENNON, Nathanaël DELAUNOY, Isabelle MAGIDS

Membres absents : Messieurs David AUDREN, Fabien CARON

Date de la convocation : 7 juillet 2020

DELIBERATION N° 2020/02/01

OBJET DE LA DELIBERATION : vote du budget primitif 2020

Sur proposition de la vice-présidente et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

Par 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

VOTE le budget primitif 2020 du Centre Communal d'Action Sociale qui se compose d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement. La section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 21 905 €. La section d'investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 773,24 €.



Fait et délibéré en Mairie, le 15 juillet 2020,
Au registre sont les signatures.

La vice-présidente du CCAS
Carine LE NAOUR

